



**PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Préfecture des Alpes-Maritimes  
Direction des élections  
et de la légalité  
Bureau des affaires foncières  
et de l'urbanisme  
Pôle opérations foncières**

**Maître d'ouvrage : Métropole Nice Côte d'Azur  
Projet de création d'une voie nouvelle entre la ZAC de la Saoga et le hameau de la Croix de Fer – Route du col de l'Olivier,  
commune de Saint-Blaise.**

**Enquête publique du 8 novembre au 11 décembre 2023 inclus**

**Observations électroniques déposées pendant l'enquête publique.**

N°	Date/ Heure	Nom	Contenu
1	08/11/23 à 17h57	Emile. B	Bonjour Monsieur, Je vous sollicite pour vous donner notre avis en vue de la création de la nouvelle route du col de l'olivier, pour ma part au niveau mon épouse de descendre sur la plaine du afin de rejoindre son travail sur Carros sera un gain de temps et un gage de sécurité au niveau de la route par rapport à la route de la Loubières ; cette route apportera un lien social avec le village et la Saoga et résoudra le problème pour de transport des enfants vers l'école qui se trouve au village. Cordialement
2	11/11/23 à 10h05	Jean-Paul. F	Bonjour Cette nouvelle voie sera un lien physique indispensable entre le village et les quartiers de la plaine du var Amélioration des transports scolaires et création d'une nouvelle ligne de transport en commun Cordialement
3	11/11/23 à 10h18	Virgnie. F	Bonjour  Je souhaite que la route soit réalisée, créant ainsi un lien entre le bas et le haut de la commune, sans

			passer par les communes voisines et permettant un accès direct à la RN 202
4	11/11/23 à 11h44	Gabrielle. F	<p>Bonjour Monsieur le Commissaire enquêteur,</p> <p>Je vous remercie de nous solliciter pour cette enquête. Cela me rassure le projet me semble être pris en compte.</p> <p>ENFIN !!! Depuis que cette route est attendue par beaucoup d'habitants et saint Blaise. Je sais que le montant est budgétisé depuis plusieurs années. Une décision rapide permettrait d'éviter que les devis initiaux ne soient plus d'actualité et que la facture finale augmente ...</p> <p>Cela apportera</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- gain de temps et d'argent</li> <li>- sécurité</li> <li>- praticité</li> <li>- cohérence avec une vraie unité du territoire de saint blaise</li> <li>- une baisse de trafic sur une partie de la route RD 14 bien appréciable et moins de potentiel d'accidents par conséquent</li> </ul> <p>Merci Je reste à votre disposition</p> <p>Merci beaucoup</p>
5	11/11/23 à 12h22	Madame P.	<p>Bonjour</p> <p>Je me permets de vous envoyer ce mail concernant le chemin du col de l'olivier. Le route menant de la nationale 202 vers St Blaise est très dangereuse car énormément fréquentée. Je me rend très souvent dans ce village afin de rendre visite à mes parents et mes beaux parents. L'ouverture de la route du chemin du col de l'olivier est une route très attendue pour beaucoup de monde. Elle permettra une circulation plus simple plus fluide et donc moins dangereuse. Je suis totalement POUR la construction de cette nouvelle route que nous attendons tous impatiemment.</p> <p>Dans l'attente merci d'avoir pris connaissance de ce mail.</p>

			Bien cordialement
6	13/11/23 à 21h17	Sandrine.B	<p>Bonjour</p> <p>Je suis pour cette route !!!!</p> <p>Cela serait bénéfique pour le trafic et pour la sécurité de nos écoliers qui marchent sur le bord de la route</p> <p>Cela permettrait aussi de faire un lien entre le lotissement de la saoga et le centre du village</p>
7	14/11/23 à 14h25	Marc.U	<p>Bonjour</p> <p>Je suis POUR la réalisation de cette future route entre le quartier de la Croix de fer et celui de la Saoga.</p> <p>Cela réduirait considérablement mon trajet maison/travail et éviterait enfin tout les problèmes de croisement sur cette route étroite qu'est la Loubiere.</p> <p>Cela fait plus de 20 ans que nous attendons cette nouvelle route et l'accueillerons avec un grand plaisir !</p> <p>Merci.</p>
8	14/11/23 à 16h26	Elodie.F	<p>Bonjour</p> <p>Je voulais vous faire part de mon intérêt pour la création de la route du col de l Olivier pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accès plus rapide à la mairie et aux commerces du village. J avoue préférer aller au restaurant plus proche de chez moi qu au nouveau restaurant du village.</li> <li>- ne plus être un quartier "détaché" du village et sentir une plus grande appartenance à st blaise</li> <li>- pour éviter de faire 15 mn de route pour aller voir mes parents alors qu en 5 mn j y serai par le col de l Olivier</li> <li>- pour gagner 10 mn sur mon temps de trajet maison/bureau et pouvoir récupérer mon enfant plus tôt.</li> </ul> <p>Bref pour se sentir St Blaisois à 100% !!</p> <p>Vive St Blaise</p>
9	14/11/23 à 21h26	Florent. P	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis totalement POUR la réalisation de la future route reliant la Saoga à La Croix de Fer.</p> <p>Cela permettra une déviation en cas de travaux / accident ou même éboulement... une réduction considérable du trajet maison travail et inverse.</p>

			<p>Nous en avons un exemple bientôt le (17/11/23) la route RM14 étant fermé de 8h à 16h et terminant le travail à 13h je suis dans l'obligation de faire un détour et de passer par Saint Martin du Var - La Roquette sur Var puis Levens pour enfin rejoindre Saint-Blaise.</p> <p>Une possibilité de se rendre beaucoup plus rapidement sur Saint-Martin-du-Var pour ce rendre à la Maison Médical en cas de soucis de santé.</p> <p>C'est donc avec un très grand plaisir je souhaite la création de cette future route.</p> <p>Cordialement,</p>
10	15/11/23 à 7h03	Isabelle. U	<p>Je suis POUR la création de cette voie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour me rendre chez mon fils qui habite sur l'autre rive du Var</li> <li>- Pour aller à Saint-Martin du Var, où se trouvent l'Intermarché (drive), la pharmacie et ma banque et où habite notre famille.</li> <li>- Et plus largement, pour permettre aux habitants de Saint-Blaise la Plaine de se sentir rattacher au village par une voie plus rapide d'accès, et donner un peu plus de sommeil aux enfants qui prennent le car de ramassage pour aller à l'école.</li> </ul> <p>En conclusion, un axe nécessaire et attendu depuis de nombreuses années.</p>
11	15/11/23 à 14h44	Catherine. B	<p>Bonjour,</p> <p>Je pense qu'il serait primordial que la route du Col de l'Olivier soit réalisée:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- actuellement l'accès le plus direct entre le village et le bas de la commune est la route de La Loubière, route étroite et sinueuse.</li> <li>- Il y a un trafic très important et dangereux sur cette petite route.</li> <li>- De plus cette voie passe devant la crèche de Castagniers et à son niveau les voitures roulent souvent à une vitesse excessive, mettant en danger les enfants et leurs parents lors des transferts.</li> <li>- Les enfants domiciliés dans le quartier de la Saoga doivent actuellement effectuer un trajet en bus d'environ 17 kilomètres, d'une durée de 40 minutes, matin et soir. Cette distance et le temps de transport serait réduit d'environ un tiers,</li> </ul>

			<p>- Un accès plus court favoriserait une cohésion entre le bas et le haut de la commune et en améliorerait la vie sociale.</p> <p>Salutations respectueuses.</p>
12	15/11/23 à 16h05	Philippe. B	<p>Bonjour,</p> <p>Cette route serait bienvenue et importante :</p> <p>Elle réduirait considérablement la distance entre le bourg de Saint-Blaise et la Saoga : moins de temps passé dans les transports, moins de pollution La route de la Loubière qui est actuellement empruntée est longue, sinueuse, avec beaucoup de véhicules Elle passe devant la crèche La Barboteuse, d'où un danger accru pour les enfants (d'autant que la vitesse constatée est excessive)</p> <p>Enfin cette route du col de l'olivier serait un lien naturel entre le haut du village et la Saoga, la commune étant actuellement 'coupée en deux'</p> <p>Ajoutons que les enfants de la Saoga qui vont à l'école à Saint Blaise verrait leur temps de trajet diminuer sensiblement</p> <p>Cordialement</p>
13	15/11/23 à 19h13	Richard. S	<p>J'approuve vivement ce projet qui doit permettre de relier le &lt; haut &gt; de saint Blaise avec le &lt; bas &gt; • Étant membre actif de l'association le Castel, chargé de maintenir l'état du château de saint Blaise, nous avons besoin de volontaires pour nous aider dans notre projet. Ces nouveaux habitants , nous ont moult fois manifeste pour leur désir de nous aider , mais gêne par la route à faire . Je pense que cette nouvelle route facilitera cette volonté à nous aider. Bien à vous</p>
14	17/11/23 à 13h12	Jean-François. P	<p>Bonjour,</p> <p>Nous sommes d'accord pour la nouvelle route de la Saoga afin de fluidifier la circulation sur la départementale, cela permettra aussi de diminuer le temps des trajets scolaires avec un kilométrage réduit. Cordialement</p>

15	19/11/23 à 13h14	Carla. P	Je suis favorable à l'ouverture de la route du col de l'olivier pour un accès plus rapide au bas de la commune .
16	19/11/23 à 16h09	Thierry. V	Monsieur,  Je suis favorable à la réalisation de la route qui reliera le quartier de la Saoga au coeur du village. Elle permettra d'éviter un long détour aux parents qui accompagnent leurs enfants à l'école. Les transports en commun pourront également desservir l'école plus directement.  Cordialement,
17	19/11/23 à 18h10	Christine. B	Bonjour  Je vous informe que dans le cadre de l'enquête publique concernant le col de l'olivier pour l'ouverture de la route de la saoga je suis tout à fait favorable à ce projet qui permettra une meilleure fluidité de la circulation, une meilleure desserte du village de saint Blaise ainsi que ses alentours et aussi beaucoup plus de facilité pour le transport des écoliers.  Meilleures salutations
18	19/11/23 à 20h25	Michel. C	Monsieur l'enquêteur, Nous avons essayé de lire avec attention les pièces du dossier disponible sur <a href="http://www.alpes-maritimes.gouv.fr">www.alpes-maritimes.gouv.fr</a> à la rubrique publications/enquêtes publiques/expropriations/voie nouvelle entre la ZAC de la Saoga et le hameau de la croix de fer.  Nous nous permettons de vous poser quelques questions -il est prévu un passage jour de 550 véhicule mais qui sera surement plus important car la route va drainer aussi la population de levens et aspremont, ce qui représente environ 1 voiture toute les 3 min en partant sur la base de 24 heures, la concentration entre 6 h et 9h et 17h et 19h apportera un accroissement considérable pendant ces créneaux, quel sera ce flux en nombre lors de ces créneaux et comment à été estimé ce passage, par rapport à des pourcentage de population ou par des capteurs de passage au sol?, il est prévu de limiter la vitesse à 50 km/h sur la partie et 30 dans les lotissements, est ce que le risque d'accidentologie qui va devenir une préoccupation de tout instant pour les riverains est mesuré ? . La route va ouvrir un raccourci à des populations malveillantes est ce que le risque lié à la sûreté a été pris en compte et si oui quelles seront les mesures ? L'impact acoustique est déclaré ne pas dépasser les 60dB et il est précisé que les mesures

			<p>d'émergences actuelles sont à 50, le rapport des mesures actuelles est il déjà disponible et si oui est il consultable ? il est précisé que si les mesures après travaux dépassent les 60 dB la métropole s'engage à mettre en œuvre des mesures compensatoires, savez vous quelles sont ces solutions ? En haut de la piste actuelle se trouve un air de retournement (précisément à l'endroit de la photo de tous les dossiers), cet espace sert à la majorité des riverains qui habitent à gauche en descendant le col de l'olivier à faire un demi tour pour entrer en marche avant ou arrière chez eux et ce afin de ne pas couper la voie montante, comment ce sujet va être traité sachant que toutes les personnes précitées vont devoir couper en plein tournant la route à toutes les voitures montantes ?</p> <p>Des mesures de pollution ont été estimées en comparaison du passage actuel et du soit disant gain avec la nouvelle voie, est ce que l'impact concentré précisément au niveau du col de l'olivier est estimé ?</p> <p>Nous avons pu lire dans ce rapport que le risque feu était pris en compte par le débroussaillage de 7 m de chaque côté de la voie et que les conditions mise en avant pour lutter contre le feu étaient en phase avec le PRIF, ce risque est très préoccupant compte tenu de ce que nous avons déjà connu, avec les forts vents que nous connaissons sur l'emplacement de la futur voie mais aussi et surtout en prenant en considération la négligence de certains fumeurs peu scrupuleux.</p> <p>Dans l'attente de vous lire et vous remerciant par avance.</p> <p>Cordialement</p>
19	20/11/23 à 09h27	Sebastien. U	<p>Bonjour,</p> <p>Nous sommes Monsieur et Madame Urbain  Nous habitons au 862 chemin du col de l'olivier – La Saoga- 06670 Saint Blaise Tel. 06.08.18.0716  Nous sommes concernés par la cessibilité d'une partie de notre terrain pour la construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales sur la parcelle N° C 1098 pour une surface de 1998 m2 (soit 21.7% de la surface totale de celui-ci).</p> <p>Pour information nous avons acheté cette maison et ce terrain pour une valeur de 498000€ (l'achat de notre vie). Coup de cœur pour ce terrain car c'est une ancienne oliveraie (65 oliviers pour être précis) ce qui a motivé notre achat car la maison se trouvant dessus était entièrement à rénover et difficilement habitable en l'état car abandonné depuis de nombreuses années.</p> <p>Tout cela pour en venir au fait que cette achat coup de cœur est dû à 80% à la surface de celui-ci et aux oliviers si trouvant dessus, et les 20% restant à la maison (contenue des travaux à réalisés).</p> <p>Après 3 ans de travaux sur ce terrain : Abattage de 60 résineux qui nuisais à la survie de ces oliviers,</p>

			<p>dessouchages, évacuation en déchetterie des déchets vert, débroussaillages, réhabilitation du terrain et de ces 4 restanques, tailles des oliviers et enfin clôtures de cette parcelle.</p> <p>Après tous ces travaux nous avons l'ambition de récolté nos propres olives pour produire notre huile.</p> <p>Tout notre projet, aujourd'hui tombe à l'eau car la parcelle dont vous voulez nous exproprier, ces 1998 m2, comporte actuellement 20 oliviers dont la plupart sont centenaires soit un tiers des oliviers restant sur notre terrain.</p> <p>Nous sommes dépités et dans l'incompréhension totale et nous souhaiterions avoir quelques explications concernant le devenir :</p> <p>De ces oliviers, car âgés, il y a 1 chance sur 2 qui ne survivent pas à une transplantation sur une autre partie de notre terrain,  De notre clôtures fraîchement posées (moins d'1 an),  De la perte d'exploitation des récoltes des olives,  De l'énergie à réhabilité cette partie du terrain et des locations des matériels si référent,  De l'évacuation au tout à l'égout, car celle-ci passe sur cette partie du terrain.</p> <p>Après toute ces interrogations nous allons avoir d'autres préjudices par rapport à cette situation, je m'explique. La perte de la plus belle partie de notre terrain cela vous l'avez bien compris mais aussi les nuisances sonores (nous allons passer de 50 véhicules jour à plus de 500), accompagné de la pollution qui va de paire et de l'insécurité routière que cela va engendrer. Mais aussi l'altération visuelle car notre maison donnée sur notre oliveraie et la vue qu'il va en découler en sera toutes autres.</p> <p>Notre bien va subir une moins-value importante dû à tous ces aménagements et j'espère que le montant de ce préjudice sera à la hauteur des indemnités qui nous seront proposées.</p> <p>Dans l'attente de vous lire ou de vous rencontrer,</p>
20	21/11/23 à 15h45	Isaline. C	<p>Bonjour,</p> <p>J'habite le village de Saint-Blaise, étant assistante maternelle l'intérêt de la route sera bénéfique pour mon métier, un gain de temps pour les parents ainsi que pour notre vie quotidienne.</p>

			<p>Nous avons hâte d'y avoir accès. Bonne journée</p>
21	21/11/23 à 22h36	Didier. D	<p>Monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>Ayant pris connaissance du dossier d'enquête publique je souhaite donner un avis favorable au projet de voie de liaison entre le village de Saint Blaise et le quartier de la Saoga de cette même commune.</p> <p>Habitant sur le domaine de la Saoga depuis 2017, j'attends en effet avec impatience l'ouverture de cette liaison, qui va apporter une qualité de vie supplémentaire à ma famille, qualité de vie qui a motivé mon installation sur cette commune à dimension humaine.</p> <p>Le trajet du transport en commun pour mes deux enfants encore scolarisés au village sera quotidiennement optimisé, favorisant le repos et les temps de jeux nécessaires à la récupération de mes bambins.</p> <p>De même, grâce a cette liaison plus rapide, nous pourrons participer davantage à la vie de village, aux animations et activités organisées par les différentes associations de la commune et envisager ou improviser plus facilement un déjeuner ou dîner au restaurant du prieuré plutôt que d'aller consommer dans les communes voisines.</p> <p>En espérant fortement que ce projet aboutisse enfin, je vous prie d'agréer, monsieur le commissaire enquêteur, à l'expression des mes sentiments distingués.</p>
22	24/11/23 à 09H06	Sylvie.G	<p>Bonjour,</p> <p>Nous sommes une famille de 4, cette route, permettra des trajets plus sécurisés et rapide, nos travaux et activités sont principalement de ce côté de la vallée.</p> <p>De plus nous l'attendons depuis tant d'années !</p> <p>Nous sommes donc favorable à l'aménagement de cette nouvelle route.</p> <p>Cordialement</p> <p>Habitante du village</p>
23	25/11/23 à 11h57	Etienne. H	<p>Bonjour,</p> <p>Nous apportons notre plein soutien à ce projet attendu depuis longtemps.</p> <p>Cette voie nouvelle permettra un accès direct au village de Saint-Blaise et à ses services, avec un gain de temps appréciable et dans des conditions de sécurité optimales, ce qui n'est pas le cas actuellement par la route de la Loubière. Mention spéciale pour le transport scolaire dont le temps de trajet sera divisé par deux, avec des conditions de sécurité incomparables, ainsi que pour la possibilité d'ouvrir une nouvelle desserte de transport en commun.</p>

24	26/11/23 à 17h53	Michel . L	<p>Bonjour,</p> <p>Suite à l'enquête publique en cours concernant le projet de la création d'une voie nouvelle entre la ZAC de la Saoga et le hameau de la croix de fer - route du col de l'olivier - St Blaise 06670, veuillez trouver en pièce jointe mes observations.</p> <p>Merci de me confirmer par retour de mail la réception de celui-ci.</p> <p>En vous remerciant par avance. Cordialement (pj inclus)</p>
25	27/11/23 à 14h54	Erza. K	<p>Bonjour,</p> <p>je suis pour la réalisation de cette future route entre le quartier de la croix de fer et celui de la saoga . Cette route va apporter un axe plus rapide à la R6202 et faciliter le trajet d' un nombre considérable de personnes .</p> <p>Merci</p>
26	28/11/23 à 18h03	Damien TEICHNER (DGA EPA ECOVALLEE)	<p>Monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>Une enquête publique porte sur la création d'une voie nouvelle, entre la ZAC de la Saoga et le hameau de la Croix de Fer sur la commune de Saint Blaise, au sein de l'opération d'intérêt national de la Plaine du Var.</p> <p>Créé en 2008, l'établissement public d'aménagement Ecovallée-Plaine du Var intervient dans le périmètre de cette opération d'intérêt national, en ayant pour mission principale « de conduire toute action de nature à favoriser l'aménagement, le renouvellement urbain et le développement économique [...], dans le respect de la diversité des fonctions urbaines, de la mixité sociale dans l'habitat ainsi que de la protection de l'environnement. » (article L321-14 du code de l'urbanisme). A cet égard, l'établissement promeut un développement équilibré du territoire.</p> <p>Cette voie, qui utilisera une piste DFCL existante, permettra de relier directement la partie haute de la commune à la partie basse située sur la Plaine du Var. Les habitants de la commune, et notamment les écoliers, bénéficieront ainsi d'un accès direct entre les deux parties du village, leur évitant un long détour par Castagniers, avec les risques et les nuisances que ce détour peut générer.</p> <p>Au regard du dossier, des réponses apportés par la MNCA à l'avis de l'autorité environnementale et de l'avis de la DDTM, je tiens à vous informer de l'avis favorable de l'EPA pour ce projet.</p> <p>Je reste à votre disposition pour tout échange que vous jugeriez utile,</p>

27	29/11/23 à 17h27	Elodie. T	<p>Bonjour,</p> <p>J'ai reçu une lettre m'informant qu'une enquête publique était ouverte concernant la création de la route entre la zac de la saga et le hameau de la croix de fer.  J'habite à la croix de fer, au 1916 route de castagniers.  Je ne m'oppose pas à la création de cette route, néanmoins, j'émets quelques réserves en termes de sécurité et de tranquillité pour les habitants de la croix de fer.  Voici mes remarques:  Cette route occasionnera des nuisances sonores du fait des passages plus fréquents de voitures.  Cela raisonnera dans les jardins. Il faudra donc prévoir un revêtement adapté afin que nous n'ayons pas trop de désagréments de jour et de nuit.</p> <p>Cette route attirera de nouvelles voitures qui passeront devant ma maison au 1916 route de castagniers, dans les 2 sens. J'ai peur que les voitures roulent trop vite aux heures de pointe et créent des accidents (enfants écrasés, murs, routes ou clôtures abîmées...). Merci de mettre des dos d'âne et tout dispositif obligeant les conducteurs à ralentir bien en amont. Merci également d'éclairer la route située devant ma maison la nuit pour éviter les accidents.</p> <p>Merci de prévoir également des trottoirs larges pour que nous puissions continuer à nous promener en toute sécurité en famille, avec des poubelles et des places de stationnement pour les randonneurs, et d'aménager des chemins dans la nature proche de la nouvelle route. En effet, la construction de cette route ne doit pas empêcher les résidents du hameau et autres de pouvoir se promener à pieds librement en toute sécurité comme c'est le cas encore actuellement, du fait du chemin existant.</p> <p>Enfin, des collégiens, lycéens et autres attendent et descendent de leur bus tous les matins à l'arrêt de la croix de fer. Je vous remercie de bien sécuriser les abords de l'arrêt de bus qui seront soumis à des passages de véhicules plus fréquents de par la création de cette nouvelle route.</p> <p>Cordialement,</p>
28	1/12/23 à 9h37	Mairie de Castagniers	<p>Monsieur le Préfet ,</p> <p>Dans le cadre des enquêtes publiques préalables à la DUP pour la création de la voie nouvelle du Col de l'Olivier sur la commune de Saint-Blaise,  Veuillez trouver ci-joint la délibération du conseil municipal en date du 29 novembre 2023 donnant l'avis de la commune de Castagniers,</p>

			Nous vous prions d'agréer , Monsieur le Préfet, l'expression de nos sincères salutations. (PJ inclus : délibération donnant un avis favorable à la création d'une voie nouvelle entre la ZAC de la Saoga et le hameau de la Croix de Fer, Route du Col de l'Olivier sur la commune de Saint-Blaise).
29	1/12/23 à 11h16	Louis. G	bonjour , suite au rendez vous avec le commissaire enquêteur a la mairie de st blaise . nous aurions des observations a vous communiquer . concernant l aménagement de la réduction de la route création parking . serait il possible de ne pas mettre de bates en plastiques qui dans le temps risquent d être détruites et esthétiquement moches devant notre entrée de maison aussi je pense pas très utile car avec les parkings en face donnent l acces a une seule voiture. nous voudrions savoir si le poteau EDF qui est situé a coté du coffre EDF serait enterré et si nous allons avoir l acces a la fibre. dans l attente de votre retour . (PJ inclus)
30	1/12/23 à 12h30	Jean-Pierre. L	Bonjour, Nous habitons Castagniers Concernant le projet d'une voie nouvelle entre la ZAC de la Saoga et le hameau de la croix de fer ,route du col de l'olivier Notre avis est très FAVORABLE car d'utilité publique. Avec notre considération  Famille Lucini
31	2/12/23 à 9h34	Louis. G	Bonjour je reviens vers vous pour contester la création de balises j 11 devant l entrée de mon Domicile et serait plus favorable pour un trottoir J espère que cela sera pris en considération. Dans l attente d une réponse. Cordialement
32	2/12/23 à 10h11	Nicolas. B	Bonjour,  En tant que propriétaire sur la commune de Saint Blaise (quartier Saint Antoine de Siga), je me permets de vous adresser un avis très favorable au projet de création d'une nouvelle voie entre la ZAC de la Saoga et le hameau de la Croix de fer. En effet, ceci représente une plus value incontestable pour un meilleur accès au village et ses alentours ainsi qu'une opportunité afin de

			<p>favoriser le développement de la commune pour le bien des citoyens.</p> <p>Bien Cordialement,</p>
33	2/12/23 à 16h16	Hubert. B	<p>Bonjour,</p> <p>Habitant à la Saoga, j'ai vraiment hâte de pouvoir utiliser cette route afin d'accéder plus simplement et facilement à Saint Blaise Village. De plus, cela permettra d'accéder aussi plus rapidement à Levens.</p> <p>Cordialement,</p>
34	3/12/23 à 8h17	Laure. P	<p>Madame, monsieur bonjour,</p> <p>Il me semble très important que la route de l'Olivier soit réalisée pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la route de la loubiere est très étroite et dangereuse. Elle est actuellement très fréquentée.</li> <li>- Le passage devant la crèche de la Loubiere est très dangereux. Les conducteurs roulent beaucoup trop vite et ne respectent pas la limitation de vitesse. Cela est très dangereux pour les personnes déposant leurs enfants à la crèche. En limiter le passage serait en limiter les risques d'accidents.</li> <li>- pour les enfants de la Saoga étant à l'école au village, le trajet est très long et cela rallonge leurs journées déjà longues pour des enfants si jeunes.</li> </ul> <p>Sincères salutations</p>
35	3/12/23 à 11h45	Christian. C	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Suite a l enquête publique concernant la future voirie reliant le quartier la Saoga à St blaise village , je vous confirme mon approbation sur le projet .</p> <p>En effet il sera beaucoup moins dangereux d emprunter le nouveau trajet que l actuel , qui avec ses nombreux virages et son étroitesse est une source d' accidents et accrochages , accentuée les jours de pluie .</p> <p>Bien a vous</p>
36	4/12/23 à 11h15	Mme . C	<p>Cette voie promise il y a quelques décennies maintenant permettra une liaison plus homogène entre les différents hameaux de Saint Blaise, évitera aux élèves en primaire un temps de trajet un peu long.</p> <p>Mais vigilance sur la sécurité et l'environnement (vitesse, éclairage, écoulement des eaux, protection des espèces).</p>

37	7/12/23 à 15h42	M. le Maire de LEVENS	Avis très favorable pour le projet de création d'une voie nouvelle entre la ZAC de la Saoga et le hameau de la Croix de Fer afin d'améliorer la circulation et réduire les risques d'accident. Cordialement,
38	8/12/23 à 10h54	Pascal R.	Bonjour, après examen du dossier (chargé en ligne), je considère le projet comme un "plus" pour la commune et ses habitants, que ce soit au niveau environnemental, sociétal, ou au niveau de la sécurité routière. Cette liaison apportera enfin une unité à notre commune avec un impact environnemental dérisoire. Le dossier est complet et détaillé, il conviendra de respecter lors de la réalisation, le cahier des charges. Je donne un avis favorable au projet. Cordialement
39	8/12/23 à 17h12	Monsieur G.	Enfin ! Merci pour cette voie nouvelle attendue depuis si longtemps, qui nous permettra d'atteindre la 6202 rapidement.
40	8/12/23 à 20h19	M. et Mme C.	Monsieur le Commissaire Enquêteur,  Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint nos observations, outre 7 annexes à l'appui de ces observations, concernant le projet de création d'une voie nouvelle entre la ZAC de la Saoga et le Hameau de la croix de fer, route du col de l'Olivier, sur la commune de Saint Blaise, dans le cadre de l'enquête publique actuellement ouverte du 8 novembre au 11 décembre 2023 inclus. Je vous remercie de bien vouloir m'accuser réception du présent mail et des pièces jointes.  Cordialement. (PJ inclus)
41	9/12/23 à 10h43	Pierre. L	Bonjour Cette route permettra un accès plus sécurisé et plus rapide pour les habitants de St Blaise, et les quartiers qui y gravitent. La sécurité d'abord Cdt
42	9/12/23 à 12h24	Jacques. G	Bonjour Monsieur le Commissaire Enquêteur,  Je suis favorable à la création de cette route pour toutes les raisons déjà bien explicitées dans le dossier.

			<p>A titre personnel je mettrais l'accent sur l'impact que devrait voir ce lien :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-une plus grande participation des habitants de la ZAC de la Saoga à la vie du village de Saint-Blaise : manifestations organisées par la Municipalité et les diverses associations de la Commune et renforcement par voie de conséquence de l'esprit d'appartenance au village.</li> </ul> <p>A ce jour en effet le trajet nécessaire pour se rendre au centre village où sont concentrées les activités se fait par la route de la Loubière : il est long et semble être dissuasif pour un certain nombre d'habitants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-permettre un accès plus rapide et aisé à Saint-Blaise aux visiteurs et touristes pour découvrir notre patrimoine culturel, historique et naturel tout en favorisant la fréquentation de notre Auberge communale.</li> </ul> <p>Je pense qu'il devra être porté une attention particulière à l'ambiance sonore générée par le trafic automobile et les mesures de sécurité nécessitées par ce même trafic.</p> <p>Enfin s'il apparait nécessaire l'abattage d'une centaine d'arbres (page 44 rapport TPF ) en phase chantier il est important de veiller à ce que le projet puisse préserver la qualité paysagère de notre territoire à l'issue de ce chantier.</p> <p>Je vous remercie.</p>
43	10/12/23 à 19h48	Anne. S	<p>Bonjour,</p> <p>La création de cette nouvelle entre la ZAC SAOGA et le hameau de la CROIX DE FER est un projet très attendu de la population de SAINT BLAISE parce qu'elle va faciliter et sécuriser l'accès au village, à l'école, à l'auberge du PRIEURE et à la Mairie.</p> <p>Cette route va :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rajouter du lien entre les habitants et les services proposés</li> <li>- réduire le temps d'accès à la ZI de CARROS, au CADAM et à Nice</li> <li>- réduire le temps de transport des enfants</li> <li>- sécuriser la route : moins sinueuse, moins dangereuse parce que adaptée au croisement de deux voitures.</li> </ul> <p>C'est un projet utile à tous.</p>

44	10/12/23 à 20h36	Famille T.	<p>Bonjour</p> <p>Nous tenons à vous donner notre avis sur la construction, la mise en service de cette route du Col de l'olivier.</p> <p>Toute notre famille, petits et grands, plusieurs générations, est CONTRE ce projet . Nous possédons une propriété, à la Croix de Fer, route du Col de l'Olivier, depuis bientôt soixante-dix ans . Nous apprécions particulièrement le lieu, l'environnement, la vue jusqu'à la mer, la nature, la faune, le calme, même si les choses ont évolué, il y a quelques années déjà, avec la construction du lotissement . Nous pensons que cette route sera dangereuse, car très pentue par endroit ( Nous connaissons bien le chemin à pied ... ) et vue la manière dont certains conduisent actuellement, vite, sans respect des règles, nous nous posons vraiment des questions ...</p> <p>Ne serait-il pas possible de poursuivre la route qui remonte le vallon de Saint Blaise, un peu plus au nord, et de rejoindre ensuite le bas du village ?</p> <p>En vous remerciant de votre compréhension .</p>
45	10/12/23 à 20h58	Camille. L	<p>Bonjour, je vous écris pour vous faire part de mon opposition à ce projet de nouvelle route.</p> <p>Je suis propriétaire au chemin du Groulas.</p> <p>La création de cette route ne va à mon sens qu'amplifier le trafic sur la route de castagniers pour les personnes remontant de la 202 vers aspremont ou levens. Celle ci est déjà très sinueuse et pas large du tout. Outre l'aspect de pollution sonore que cela va apporter, l'accidentologie de la route n'en sera qu'amplifiée par l'augmentation du trafic.</p>
46	10/12/23 à 20h59	Ameline. B	<p>Bonjour,</p> <p>Je tiens à vous faire part de mes remarques concernant le projet de création de route entre le hameau de la croix de fer et le domaine de la Saoga.</p> <p>Je ne suis pas favorable à la création de cette voirie. En effet, plusieurs accès existent déjà entre la 202 et la route de Castagniers (via le village de Castagniers, via la route de la Loubiere, ou via Levens). Le temps de trajet entre le rond point de la Saoga sur la 202 et le village de Saint-Blaise en passant par la Loubiere sera identique avec le nouvel accès. De plus, cette nouvelle voirie va créer des nuisances sonores et un danger supplémentaire pour les habitants au hameau de la Croix de Fer, qui, actuellement, jouissent d'une tranquillité de vie.</p> <p>Aussi, il faut savoir que l'école de Saint-Blaise village est saturée en enfants. Il serait plus opportun d'investir cet argent de construction dans un deuxième pôle d'éducation au domaine de la Saoga</p>

			<p>afin de renforcer le système éducatif du village de Saint-Blaise.  Pour finir, je tiens à vous rappeler que le village de Saint-Blaise est inscrit à Natura 2000 afin d'en préserver la faune et la flore. Avec cette voirie, vous allez contribuer à la destruction de cet habitat qui est nécessaire à la biodiversité.  Cordialement,</p>
47	11/12/23 à 00h56	Stéphane V.	<p>Bonjour,</p> <p>suite à l'ouverture de l'enquête publique concernant l'éventuelle ouverture prochaine de la Route du Col de l'olivier entre la Croix de Fer et le Quartier de la Saoga , je viens vers vous afin de vous faire parvenir les interrogations après lecture du dossier de l'enquête publique et discussion avec le commissaire enquêteur.</p> <p>Habitant au 45 Route du Col de l'olivier, mes questions porteront essentiellement sur les travaux portant sur le quartier de la Croix de Fer en bout de chantier.</p> <p>1- Sur les Plans il n'y paraît aucune information concernant la réfection du parking existant avec les places de stationnements pour les riverains déjà existantes . Ainsi que les poubelles , le transformateur etc... au niveau du 51 Route du Col de l'olivier. Qu'en sera t il après travaux ?</p> <p>2- Concernant l'arrêt de bus qui se situe sur la Route d'Aspremont , va t il être conservé et si oui , à quel endroit et pour quel bus ? Ceux de la ligne 76 ou des bus scolaires ?</p> <p>S'il est déplacé en bas de la route au niveau du parking , risquerai t il d'empiéter et de supprimer des places de parking déjà existantes ?  Il serai peut être judicieux de le placer à un endroit accessible à tous , le moins dangereux possible par rapport à la circulation, pour la sécurité de tous et de nos enfants .</p> <p>3- Une sécurisation de 20m à été prévu sur la Route du Col mais à quoi correspond elle et à quel endroit ?</p> <p>4- Le but étant de relier la Saoga au village de St Blaise , quels sont les avantages pour nous qui vivons en bout de chantier ?  Car on parle de fluidifier le trafic de la commune mais cette Route sera l'accès direct le plus rapide à la RN202 ou au village de St Blaise et de ce fait la circulation va augmenter exponentiellement .  En effet les riverains comme nous vont subir des points négatifs majeurs comme :</p>

		<p>-l'augmentation du nombre de passages des véhicules tous les jours qui passent aujourd'hui par la route de la Loubiere qui est l'unique passage pour la RN 202 et qui la désertent une fois l'ouverture de la route effectuée. (Point positif pour eux mais pas pour nous )</p> <p>Le nombre de 500 passages /jour me semble très peu et non fondé. Les véhicules de St Blaise passeront uniquement par cette Route du Col de l'olivier , ceux habitant la Commune de Levens en profiteront également car plus rapide qu'en passant par la Roquette, et de ce fait les habitants de la Loubiere et de la Route d'Aspremont s'en trouveront grandement favorisés par un effet inverse qui risque de nous impacter grandement.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le stationnement qui s'effectue actuellement à la Loubiere pour le covoiturage (une dizaine ou une quinzaine de véhicules /jour ), se fera dorénavant sur le parking nous permettant de stationner nos véhicules actuellement et le manque de places va se faire ressentir.</li><li>- le bruit et les nuisances sonores qui sont quasi-nuls aujourd'hui vont être omniprésents une fois la route ouverte et aussi durant les nombreux travaux .</li></ul> <p>5- les travaux de la pente au niveau de la Route d'Aspremont qui est de casser cette dite pente va entraîner des travaux conséquents avec des murs de soutènement etc...</p> <p>La cassure de la pente va entraîner une vitesse d'entrée dans notre quartier encore plus problématique qu'aujourd'hui car actuellement beaucoup de véhicules coupent la route en descendant à vive allure par la gauche au lieu de respecter le code de la Route et de serrer à droite à une vitesse adéquat.</p> <p>La sécurité de nos enfants qui jouent devant nos maisons, en vélo, trottinette etc... ne pourront plus le faire sans risquer de se faire renverser par un véhicule ou alors de créer un accident face à face.</p> <p>Qu'en est il de la prise en compte de cette problématique ? Peut être serait-il envisageable de trouver une solution de rond point , dos d'ânes etc... pour assurer la sécurité de tous ?</p> <p>6- Combien de temps vont durer les travaux devant notre carrefour de la Croix de Fer ? Quelles solutions pouvez vous nous proposer pour ne pas subir des problèmes d'accessibilité à nos domiciles et aux stationnements durant le départ au travail ou le retour au domicile et des temps d'attentes importants.</p> <p>7- Des trottoirs de sécurité piétons vont ils être présents dans le projet , un point incendie sera t il pris en compte pour la défense des incendies ? Les stationnements seront</p>
--	--	--

			<p>ils conservés ?</p> <p>8- l'accessibilité aux commerces de St Blaise est considéré comme un point positif dans le tableau prévu à cet effet mais aucun commerce ( à part le restaurant du village et un camion ambulancier du jeudi soir ) n'existe au Village.</p> <p>Et dernier point :</p> <p>9- Nos avis et questions compteront ils réellement sur l'ouverture ou non de la Route ? Un "referendum" sera t il mis en place pour compter nos voix favorables ou défavorables ? Et si oui seront elles majoritaires ou non pour que les travaux de l'ouverture soient validés ?</p> <p>J'espère que les interrogations, questions et avis dont j'ai fait part aideront à faire avancer le projet de cette enquête.</p> <p>Je me tiens à votre disposition pour d'éventuelles questions ou autres .</p> <p>Cordialement.</p>
48	11/12/23 à 09h22	M. et Mme G.	<p>Bonjour Madame, Monsieur,</p> <p>Vous trouverez en PJ, notre réponse (courrier + photos).</p> <p>Vous en souhaitant bonne réception, recevez, nos sincères salutations.</p> <p>Bien cordialement.</p> <p>(PJ inclus)</p>
49	11/12/23 à 14h27	Sylvie. O	<p>Bonjour</p> <p>Je fais suite à l'enquête publique concernant le projet de la nouvelle voie entre le Hameau de la Croix de Fer (où je réside) et la Saoga et me permets d'émettre des interrogations quant à ce projet. A l'heure actuelle où tous les politiciens se penchent sur l'empreinte carbone, j'ai du mal à comprendre comment cette nouvelle voie n'engendrera pas des nuisances sonores, pic de pollution, risques de feu plus élevés, sécurité au niveau des piétons, promeneurs... et autres nuisances environnementales.</p> <p>De plus, je m'aperçois qu'aucun projet de plan pour le Hameau de la Croix de Fer ne figure dans l'enquête. Quid du passage de la route et par la même quid du parking actuel, où allons-nous garer</p>

			<p>nos véhicules (nous sommes cinq familles). Quid des poubelles (qui d'ailleurs pourraient être mises ailleurs au vue de l'incivisme des citoyens qui y règne souvent).</p> <p>Dans l'attente de vous lire. Cordialement</p>
50	11/12/23 à 17h02	David . P	<p>Dans le cadre de la création de la voie nouvelle dite du col de l'Olivier, étant habitant de Saint Blaise au niveau de la croix de fer, au niveau du 222 route du col de l'Olivier, veuillez trouver nos interrogations:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels sont les aménagements de sécurité prévus, particulièrement au niveau de la croix de fer ? Aujourd'hui la route est peu passante et nos enfants peuvent se déplacer en sécurité</li> <li>- Par ailleurs, en regardant les aménagements prévus, nous comprenons que des plots seront placés devant nos maisons et celles de nos voisins pour mettre en place une circulation alternée des voitures. une assistante maternelle exerce au 21 place de la frigola et la création d'un trottoir serait plus sécurisant pour amener nos enfants que des plots, est-ce une alternative envisagée ?</li> <li>- Quel est le stationnement prévu ? Avez-vous pris en compte les besoins de tous les riverains ? (nous garons actuellement nos voitures devant nos maisons et même s'il apparaît que des places de stationnement sont prévues, il ne nous semble pas qu'il y en ait un nombre suffisant pour que tous les habitants actuels puissent continuer de stationner leurs voitures ainsi).</li> <li>- Quelle est la prévision de trafic journalière ? Avez-vous fait des études quant à l'impact sonore ?</li> <li>- Est-il prévu d'enfouir les câbles électriques sous la route ? Est-il prévu de déployer la fibre dans le quartier par la même occasion ?</li> <li>- Avez-vous évalué l'impact qu'une telle création de route aura sur la valeur des maisons ?</li> </ul> <p>Dans l'attente d'une réponse de votre part, Bien cordialement.</p>
51	11/12/23 à 17h16	M. et Mme P	<p>Monsieur,</p> <p>Par le présente nous tenons à vous présenter nos demandes et inquiétudes vis à vis des travaux de la voie nouvelle entre la zac de la saoga et le hameau de la croix de fer route du col de l'olivier.</p> <p>Nous voulons être sûr que les réseaux soient en états et fonctionnels après les travaux, réseau sec (électricité et Télécom), et réseau AEP et réseau EU(tout à l'égout) Nous avons également une vive inquiétude concernant le réseau EP, une gestion des EP répondant au changement climatique est nécessaire.</p>

			<p>vous voulez nous prendre du terrain (148m<sup>2</sup> sur la parcelle 605 et 23m<sup>2</sup> sur la parcelle 603 soit 148+23 = 171m<sup>2</sup>).</p> <p>Nous demandons une compensation financière correspondant au prix du marché pour ces 171m<sup>2</sup>. Nous souhaiterons également qu'il y ait une réunion publique entre le maitre d'ouvrage (la Métropole) et les résidents concernés par les travaux.</p> <p>Nous serons favorables à ce projet du moment que tous les ouvrages réalisés respectent les normes et les règles de l'art.</p> <p>Cordialement. (inclus PJ)</p>
52	11/12/23 à 18h01	Daniel. L	<p>Monsieur le commissaire-enquêteur,</p> <p>Je suis tout à fait favorable au projet de l'ouverture de la route du Col de l'Olivier:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-gain de temps pour tout le monde, petits et grands.</li> <li>-lien entre les bas et le haut du village pour une vie sociale plus active entre les habitants.</li> </ul> <p>Merci, Mr le commissaire enquêteur.</p>
53	11/12/23 à 18h47	Christiane. A	<p>La route de la Loubiere est petite et sinueuse.</p> <p>Au départ se trouve la crèche avec tous les problèmes de stationnement pour les parents et les enfants un poteau et le rétrécissement au niveau de celle ci pose problème ainsi que la limitation de vitesse non respectée.</p> <p>Le trafic est important et aggrave la danger.</p>
54	11/12/23 à 22h11	Stéphane. V	<p>Suite au mail du 10 Décembre 2023 je viens vous faire d'une question supplémentaire que j'ai oublié de noter dans ce mail précédent.</p> <p>Concernant la fluidité de la circulation, la réfection de la route va entraîner un passage beaucoup plus important au niveau de la Route de Castagniers entre la Croix de Fer et l'embranchement pour le village de Castagniers</p> <p>En effet les habitants de Aspremont et le haut de Castagniers, pour prendre la route du Col de</p>

		<p>l'olivier ,vont emprunter un tronçon qui est déjà très dangereux, étroit et accidentogène avec le nombre et la vitesse des véhicules qui y passent tous les jours. L'augmentation de la circulation risque encore plus de créer des dangers importants pour les riverains et les usagers de cette route (piétons, enfants etc..)</p> <p>La Route de Castagniers n'est pas forcément en bon état et sur certains croisement et virages, très étroits et donc potentiellement problématique.</p> <p>Pouvez vous prendre en compte ce problème supplémentaire ? Et nous apporter des précisions et solutions ?</p> <p>Cordialement</p>
--	--	--